

# La lettre de l'APCMA



## LE MOT DU PRÉSIDENT

**Transmettre ou reprendre :  
du projet à la réussite,  
les chambres de métiers  
accompagnent les  
entrepreneurs**

**C**haque année, de nombreuses entreprises artisanales disparaissent faute d'avoir trouvé un candidat à la reprise. En effet, sur 40 000 entreprises diagnostiquées en bonne santé, une partie non négligeable ferme définitivement ses portes et contribue au ralentissement de l'économie.

Conscient de cet enjeu majeur pour notre économie, le gouvernement en a fait une de ses priorités. Via le réseau Transmettre et Reprendre dont l'APCMA est membre fondateur, une campagne nationale de communication a été lancée cet automne en faveur de la transmission et de la reprise d'entreprise destinée à sensibiliser les cédants et les repreneurs potentiels. Dans ce sens, le réseau des chambres de métiers agit et s'engage depuis de nombreuses années par un appui de qualité aux cédants et aux entrepreneurs. Des actions d'information et de sensibilisation sont menées auprès des artisans afin qu'ils anticipent leur cession. Les chambres de métiers sont présentes à leur côté tout au long du processus de reprise et de développement de l'entreprise : un élément clé, facteur de succès et de pérennité. De leur côté, les porteurs de projets peuvent bénéficier des cursus des Universités régionales des métiers et de l'artisanat pour se former aux métiers ou compléter leur connaissance en gestion. Là encore, les chambres de métiers conjuguent leurs efforts pour les conforter dans leur démarche. Aujourd'hui, il est urgent de lever les freins et d'améliorer les dispositifs de reprise. Il est indispensable que des mesures d'incitations fiscales, sociales et financières soient mises en place pour encourager les candidats à tenter l'aventure entrepreneuriale. Transmettre son entreprise doit devenir un

réflexe. Vital en termes d'emplois, de transmission des savoir-faire ou encore d'aménagement du territoire, il est essentiel de faire de ce gisement d'activités, insuffisamment exploité, une priorité !

**Alain Griset**



## Sommaire

### ENTREPRENEURS, POUSSEZ LA PORTE DE VOTRE CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

■ Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat rassemble 30 % des créations annuelles d'entreprises

### TRIBUNE

■ Fanny Dombre-Coste, députée de l'Hérault, membre de la commission des affaires économiques

### BRÈVES EUROPÉENNES

■ Lancement de l'appel à projets Erasmus + 2017

### IMPULSIONS ACTIONS

■ Le prix Stars & Métiers fête ses 10 ans !

■ Les élections aux chambres de métiers et de l'artisanat

## Les CMA prennent la parole sur Demain TV



En partenariat avec l'APCMA, la chaîne de la TNT Demain TV consacre chaque

mois une émission « Label Entreprise » aux services apportés aux artisans par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Interviewés par Jérôme Caltran, un artisan et un collaborateur d'une chambre de métiers interviennent sur des thèmes tels que l'innovation, l'export, le financement ou encore la transmission.

[www.demain.fr](http://www.demain.fr)

## Une nouvelle édition de Passionnement Artisans



Opération portée par l'APCMA

en partenariat avec la MAAF, les Banques Populaires, Solocal et Ciel, Passionnement Artisans est un rendez-vous régulier avec les artisans sous forme d'un plateau de télévision. La prochaine étape est organisée le 2 décembre 2016 dans le cadre du Carrousel des métiers d'art et de la création à Paris. Experts et artisans interviendront sur l'excellence dans l'apprentissage et la transmission d'entreprise.

[www.passionnement-artisans.com](http://www.passionnement-artisans.com)

## Suivez les EuroSkills du 1<sup>er</sup> au 3 décembre



Compétition européenne des métiers, les EuroSkills se dérouleront

en Suède, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2016 à Göteborg. L'Équipe de France des Métiers est représentée par vingt-six compétiteurs de moins de vingt-six ans, tous médaillés nationaux. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat soutient ces jeunes passionnés qui donnent une vision vivante et dynamique des métiers et contribuent à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence vers la réussite professionnelle.

# Pleins feux sur...

# Entrepreneurs, de votre chambre de métiers

Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat rassemble 30 % des créations annuelles d'entreprises. Ce sont ainsi des milliers de porteurs de projet qui choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise.

La passion, la recherche d'accomplissement personnel et la liberté d'entreprendre sont les principales motivations des entrepreneurs pour rejoindre le secteur de l'artisanat. Reprendre une entreprise artisanale représente aujourd'hui une réelle possibilité pour rebondir dans la vie professionnelle : 300 000 entreprises artisanales seront à reprendre d'ici dix ans.

La reprise d'une entreprise artisanale est plus lourde en termes de financement mais elle offre de plus fortes probabilités de réussite. En effet, acquérir une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire, c'est autant de pas en avant déjà franchis.

La bourse nationale d'opportunités artisanales ([www.bnoa.net](http://www.bnoa.net)) est la plate-forme nationale de rapprochement entre cédants et repreneurs qui répertorie quelque six mille entreprises à reprendre. Toutes les annonces présentes sur le site ont fait l'objet d'un diagnostic « expertise - transmission » par les CMA et préservent la confidentialité du projet.



## Artisans, anticipez la cession de votre entreprise !

Transmettre son entreprise dans de bonnes conditions nécessite une préparation adéquate souvent négligée par les cédants. Près d'un dirigeant sur deux n'est pas préparé à la transmission de son entreprise avec pour conséquence un taux de reprises nettement insuffisant. L'enjeu économique est crucial en termes d'emplois, de

## UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION NATIONALE

Cette année, le ministère de l'Économie et des Finances a fait de la transmission et de la reprise d'entreprise une de ses priorités. Une campagne nationale de communication destinée à sensibiliser les cédants et les repreneurs potentiels a été lancée via le réseau Transmettre et Reprendre dont l'APCMA est membre fondateur.



# poussez la porte des artisans et de l'artisanat

## LE « CARNET DE ROUTE DU CRÉATEUR ET DU REPRENEUR »

Fruit d'un partenariat entre l'APCMA, l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), le Groupe Banque Populaire, MAAF et EDF entreprises, ce carnet détaille les différentes étapes du projet de création-reprise d'une entreprise artisanale de façon simple et concrète. [www.devenir-artisan.fr](http://www.devenir-artisan.fr)



transmission des savoir-faire ou encore d'aménagement du territoire. Les chambres de métiers et de l'artisanat ont pour mission de faciliter la rencontre entre les cédants et les repreneurs et de les accompagner par le biais d'un plan d'action personnalisé jusqu'à la transmission de l'activité. Elles accompagnent ainsi la cession d'environ trente mille entreprises artisanales chaque année.

### Créer une entreprise c'est simple, la développer c'est mieux

Premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales, les chambres de métiers offrent un suivi de qualité et l'expertise de leurs conseillers à tous ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat : un gage de réussite ! Chaque candidat à la création ou à la reprise d'entreprise a la possibilité de rencontrer individuellement un agent économique de la chambre de métiers pour évaluer les forces et faiblesses de son projet. Toutes ces étapes sont essentielles pour que cette installation aboutisse à une entreprise viable et pérenne.

Pour former les nouveaux talents et permettre à tous ceux qui ont un projet dans l'artisanat de trouver le parcours

de formation adéquat, les chambres de métiers et de l'artisanat ont créé dans chaque région une Université régionale des métiers et de l'artisanat ([www.e-urma.fr](http://www.e-urma.fr)). Pour bien préparer sa reprise d'entreprise, des formations adaptées y sont proposées.

### Pour financer son projet

Créée par les chambres de métiers et de l'artisanat, la Siagi est la seule société de caution mutuelle indépendante, interprofessionnelle et pluri-bancaire. La Siagi propose aux entrepreneurs un cautionnement mutuel pour faciliter l'accès au crédit de ceux qui reprennent ou développent une entreprise artisanale. Sa mission est double : organiser l'accès au crédit des petites entreprises et favoriser la pérennité de ces entreprises par la mise à disposition de ressources financières stables.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a également conclu un partenariat avec la plateforme de financement participatif KissKiss-BankBank. L'objectif est d'assurer la promotion de ce nouveau type de financement, complémentaire au crédit bancaire, auprès des entreprises artisanales.

[creation-transmission.artisanat.fr](http://creation-transmission.artisanat.fr)

**300 000**  
**ENTREPRISES**  
**ARTISANALES**  
**À REPRENDRE**  
**D'ICI 10 ANS**



## FANNY DOMBRE-COSTE

Députée de l'Hérault, membre de la commission des affaires économiques

**La transmission-reprise est un enjeu majeur pour les entreprises artisanales. Selon vous, quelles mesures d'urgence, notamment sur le plan fiscal, sont à mettre en place en priorité ?**

Certaines recommandations que j'avais préconisées dans mon rapport ont été prises en compte par les ministres ; ils ont mis en place rapidement les mesures essentielles. Par exemple, le crédit vendeur se devait d'être encouragé. Ainsi, la loi de finances en 2016 a permis un échelonnement de l'impôt sur les plus-values. Celle de 2017 devrait elle aussi permettre d'avancer sur la fiscalité, avec la mise en place du « compte PME innovation », véritable coup de pouce qui permettra aux entrepreneurs de réinvestir les plus-values réalisées dans la cession de leur entreprise dans un autre projet innovant. Parallèlement à ces aspects fiscaux, nous progressons sur la structuration des réseaux d'acteurs de la transmission, sur la formation et sur la communication, leviers indispensables pour mieux anticiper la transmission d'entreprises.

**Quelles mesures préconisez-vous pour poursuivre la politique de simplification en faveur de l'entreprenariat ?**

La simplification est un combat impérieux. Le Conseil de la simplification pour les entreprises créé il y a deux ans avance sur dix chantiers, de la création au développement de l'activité, en passant par l'allègement des mesures réglementaires et fiscales. Mes propositions sont très concrètes, poursuivre la simplification des statuts de l'entreprise, faciliter le changement de régime matrimonial ou simplifier la vente des fonds de commerce.

**Pour vous, en quoi l'artisanat est-il un secteur attractif ?**

L'artisanat est riche de sa diversité, les entreprises qui relèvent de ce secteur sont le plus souvent des structures faisant preuve d'une véritable faculté d'adaptation dans un monde en pleine mutation. Contrairement aux idées reçues, elles acceptent l'innovation, elles en sont même souvent moteur. L'artisanat regorge de pépites, de savoir-faire, de vraies richesses que nous devons valoriser.



## Appel à projets Erasmus + 2017

L'appel à propositions annuel Erasmus + a été publié par la Commission européenne. Outre les mobilités de professionnels et les partenariats stratégiques, cet appel permet chaque année aux porteurs de projet de pouvoir déposer leurs dossiers de demande de subvention pour la mobilité des apprentis. La date butoir de dépôt est fixée au 2 février 2017. L'APCMA peut apporter ses compétences et mettre à disposition son réseau de partenaires au bénéfice des URMA dans la construction des réponses à l'appel à propositions. Cet appel s'inscrit dans un contexte particulier : 2017 sera en effet l'année des trente ans du programme Erasmus, anniversaire qu'une série de manifestations célébrera sur tout le territoire.

## Le chiffre...

# 81

C'est le nombre d'artisans qui ont été récompensés depuis la création du prix national Stars & Métiers. Depuis une décennie, ce prix récompense la réussite et l'audace de chefs d'entreprise exemplaires. Fleurons de l'artisanat français, ils illustrent le rayonnement du savoir-faire artisanal « made in France », d'un point de vue technologique, commercial ou encore managérial.

# Impulsions Actions

## #STARSETMETIERS

## Le prix Stars & Métiers fête ses 10 ans !



Le palmarès national du prix Stars & Métiers, coorganisé par les chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques Populaires, a été dévoilé le 9 novembre dernier au terme d'une sélection parmi plus de 2 000 candidatures à travers toute la France. Huit chefs d'entreprise artisanale d'exception se verront remettre leur trophée le 13 décembre prochain, salle Gaveau à Paris. Dès aujourd'hui, et jusqu'au 11 décembre à minuit, les internautes sont appelés à voter sur [www.starsetmetiers.fr](http://www.starsetmetiers.fr) pour choisir

leur lauréat favori. Leur vote sera complété par celui des invités présents à la soirée. Le nom du grand gagnant sera dévoilé en direct lors de la cérémonie.

Cette édition est marquée par l'anniversaire du prix, qui célèbre ses dix ans cette année. Pour valoriser cet événement, une exposition photographique « 10 ans de Stars des métiers : excellence et innovation dans l'artisanat » est organisée dans plusieurs régions afin de mettre en lumière les lauréats les plus emblématiques de ces dernières années.

## #RESEAU

## Élections des présidents aux chambres de métiers et de l'artisanat

L'ensemble des chefs d'entreprise artisanale étaient invités jusqu'au 14 octobre dernier à élire, pour un mandat de cinq ans, leurs représentants dans les chambres de métiers et de l'artisanat. Les 2500 artisans élus désignent d'ici la fin du mois de novembre les présidents des chambres départementales et régionales. Ils se réuniront en assemblée générale le 13 décembre pour élire le président et le bureau de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).

Afin de faciliter leur prise de fonctions, une journée de formation animée conjointement par l'ISM et par l'APCMA est organisée à l'attention des présidents élus afin de leur apporter les informations indispensables et les préparer à aborder avec efficacité les priorités de leur mandat.

Renforcer les services aux entreprises artisanales et favoriser le développement de l'artisanat dans l'économie et les territoires seront leurs principaux objectifs.

[elections.artisanat.fr](http://elections.artisanat.fr)



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication : Alain Griset • Rédacteur en chef : François Moutot • Rédaction : Sylvie Emond • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) • Diffusion : Loïc Langlo ([langlo@apcma.fr](mailto:langlo@apcma.fr)) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 • Tirage : 4 000 exemplaires • Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 • Impression : Champagnac • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36